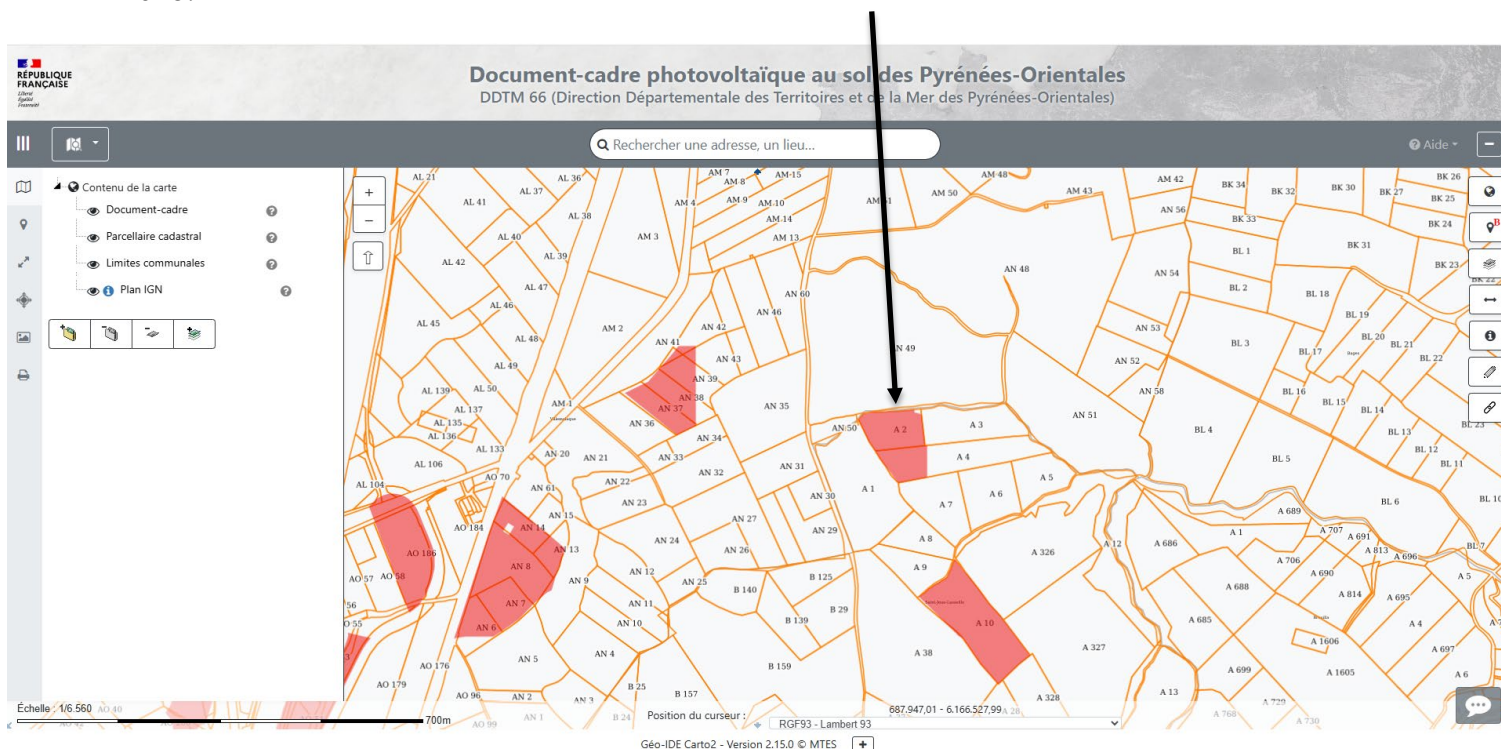


4 ANNEXE : PLAN DU PROJET ET PRESENTATION

4.1 Projet au sein de parcelles identifiées dans le Document-Cadre relatif aux projets d'installations photovoltaïques au sol

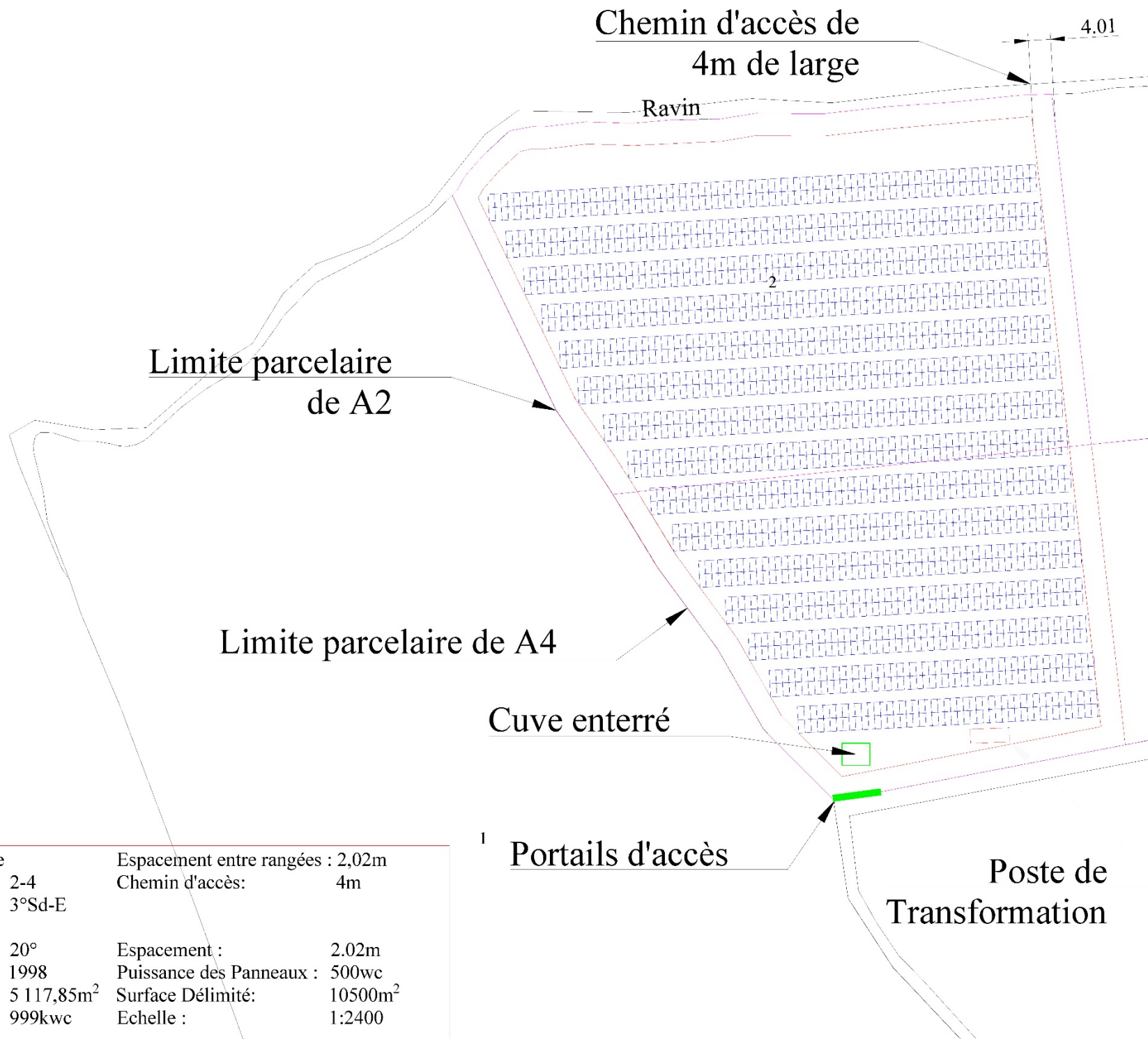
Le projet se situe au droit de parcelles identifiées dans le Document-Cadre relatif aux projets d'installations photovoltaïques au sol dans les zones agricoles, naturelles et forestières, approuvé par arrêté préfectoral n°DDTM/SCAT/2025343-0001 du 08 décembre 2025.



- Carte 5 : Extrait de la cartographie dynamique du Document-Cadre PV au sol des Pyrénées-Orientales identifiant les parcelles de présent projet
(Source : carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr)

4.2 Plan d'implantation du projet et coupe

- Carte 6 : Plan de masse sur fond cadastral au 1/ 2 400°
- Carte 7 : Plan de masse sur photoaérienne au 1/ 2 400°
- Figure 1 : Vue en coupe des panneaux au 1 / 250°



Commune: Saint Jean Lasseille
Section : 0A Parcelles: 2-4
Orientation du Projet: 3°Sd-E

Espacement entre rangées : 2,02m
Chemin d'accès: 4m

Inclinaison des Panneaux: 20°
Nombre de panneaux : 1998
Emprise total au sol : 5 117,85m²
puissance cumuler : 999kwc

Espacement : 2.02m
Puissance des Panneaux : 500wc
Surface Délimité: 10500m²
Echelle : 1:2400

¹ Portails d'accès

Poste de
Transformation



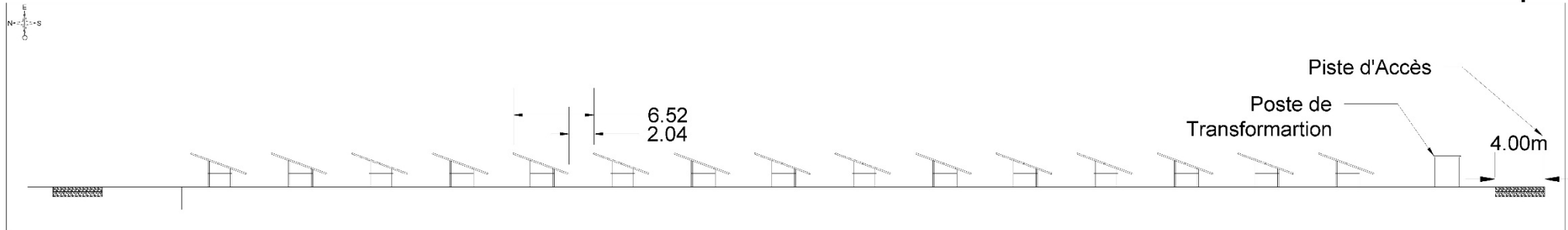
Commune: Saint Jean Lasseille
Section : 0A Parcelles: 2-4

Vue Satellite

Echelle :

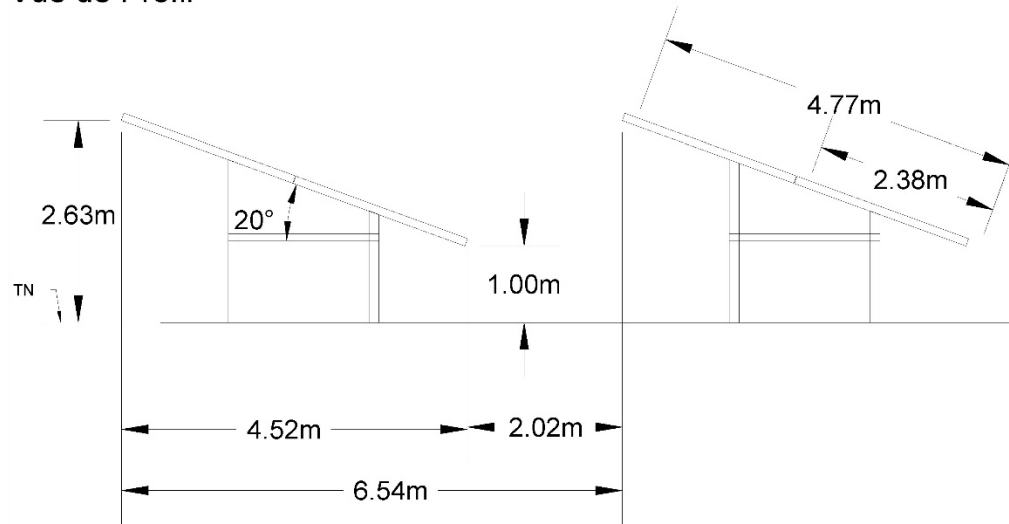
1:2400

Plan de Coupe

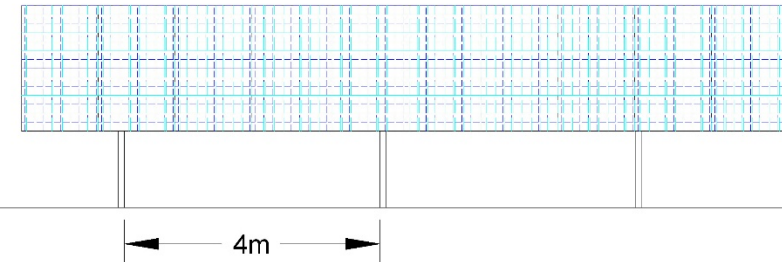


Nombre de rangée:	15	Distance entre table :	2,02m	Échelle:	1:1200
Entraxe de rangées	6.52m	Distance à la limite parcellaire:	4m		

Vue de Profil



Vue de Face



Dimension panneaux:	2.38x1.13
2 panneaux portrait	
puissance:	500wc

Projet	
puissance total du projet	998kwc
nombre de string	54
nombre de panneaux	1998

Échelle :	1:250
<u>Structure</u>	
2 panneaux portrait	
point le plus haut	2,63m
point le bas	1m
angle d'inclinaison des panneaux	20°SUD
entraxe de rangées	6.54m

4.3 Présentation du projet et des travaux

4.3.1 Projet

Le projet concerne un terrain d'assiette d'environ 10 500 m².

Le projet sera constitué de 1998 panneaux photovoltaïques orientés 3° Sud-Est, inclinés à 20°, alignés par rangées espacées de 2,02 m.

La puissance totale du projet sera de 999 kWc.

L'emprise au sol projetée des panneaux sera d'environ 5 118 m².

Le parc PV sera clôturé et desservi par un portail. Une piste en terre battue non imperméabilisée de 4 m de large fera le tour du parc.

Une cuve de réserve incendie sera enterrée près du portail d'accès.

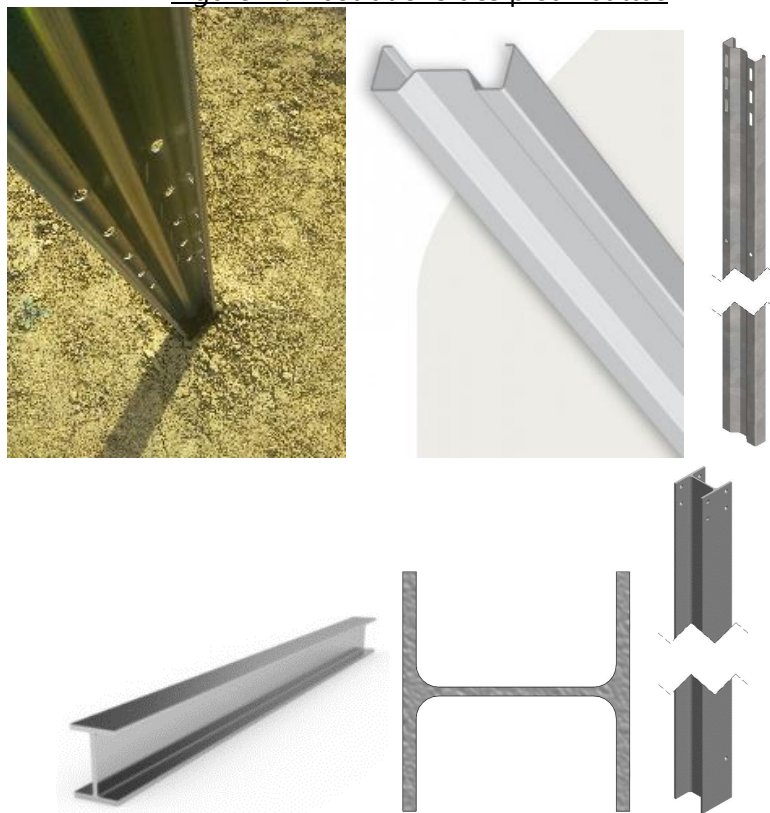
Le poste de transformation sera situé au Sud du parc, à proximité de la réserve incendie et du portail d'accès.

4.3.2 Travaux

4.3.2.1 *Mode d'ancrage de la structure*

Les structures reposent sur des pieux d'ancrage battus (sans fondation). Au total, l'installation comptera environ 450 pieux d'ancrages battus sans fondation soit moins de 10 m² de sol impacté par les pieux sur la totalité du projet.

■ Figure 2 : Illustrations des pieux battus



4.3.2.2 Travaux d'ancrage des pieux, assemblage des structures et intégration des modules

Les travaux d'ancrage prévoient :

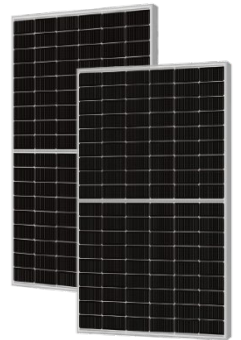
- La fabrication des pieux battus hors site,
- La mise en œuvre d'un dispositif de battage par une entreprise spécialisée. Les pieux sont ancrés dans le sol à une profondeur variant de 1,50 m à 2 m en moyenne.

Les résultats des études géotechniques réalisées avant le lancement des travaux permettront d'affiner les options techniques (notamment la profondeur d'ancrage).

Ce type d'ancrage minimise la superficie du sol impactée et ne nécessite pas de fondation béton en sous-sol.

- o utilisation prioritairement d'engins équipés de chenilles.
- o calendrier d'intervention afin de limiter les passages sur des sols humides et mal ressuyés
- o plan de circulation des engins.

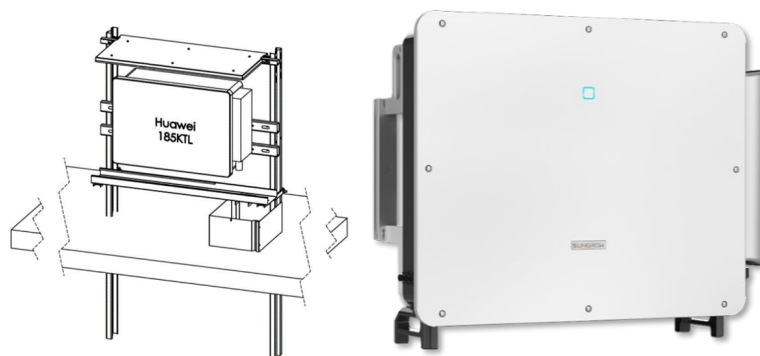
Les autres travaux consistent à installer les axes, puis les modules et les onduleurs, et effectuer le raccordement électrique.



4.3.2.3 Installation du poste de transformation et des onduleurs



■ Figure 3 : Illustrations d'un poste de transformation



■ Figure 4 : Illustrations des onduleurs

4.3.2.4 Raccordement au réseau général électrique

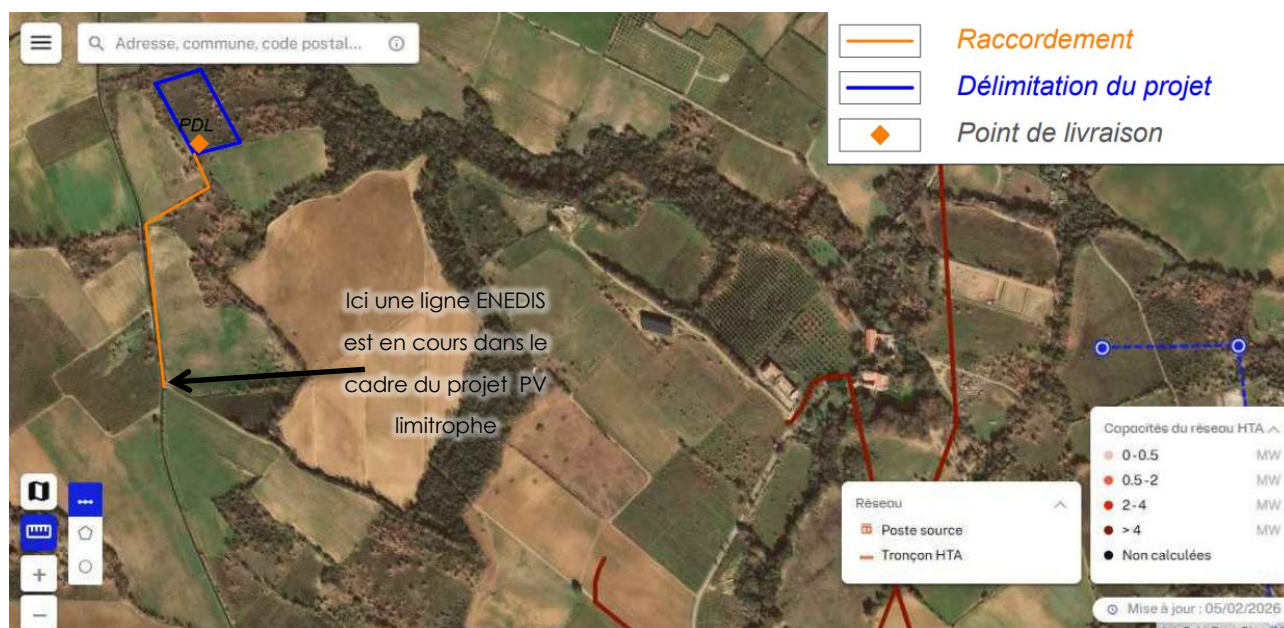
Le projet a une puissance crête de 999 kW. L'option de raccordement envisagée une ligne en cours de réalisation par ENEDIS à 425 m au Sud du projet.

Cette ligne appartient au réseau du poste source des ASPRES, et est tirée pour un autre projet. Aucun travaux sur le poste source ne sera donc nécessaire.

Une tranchée pour atteindre la ligne sera réalisée au niveau du chemin communal (route revêtue) sur 240 m, ceci n'aura pas plus d'incidences que des travaux communs de réfection de voirie.

Environ 185 m de tranchée seront réalisés au sein des friches en bordure des projets limitrophes. Cette tranchée n'aura donc pas plus d'impacts que les projets limitrophes.

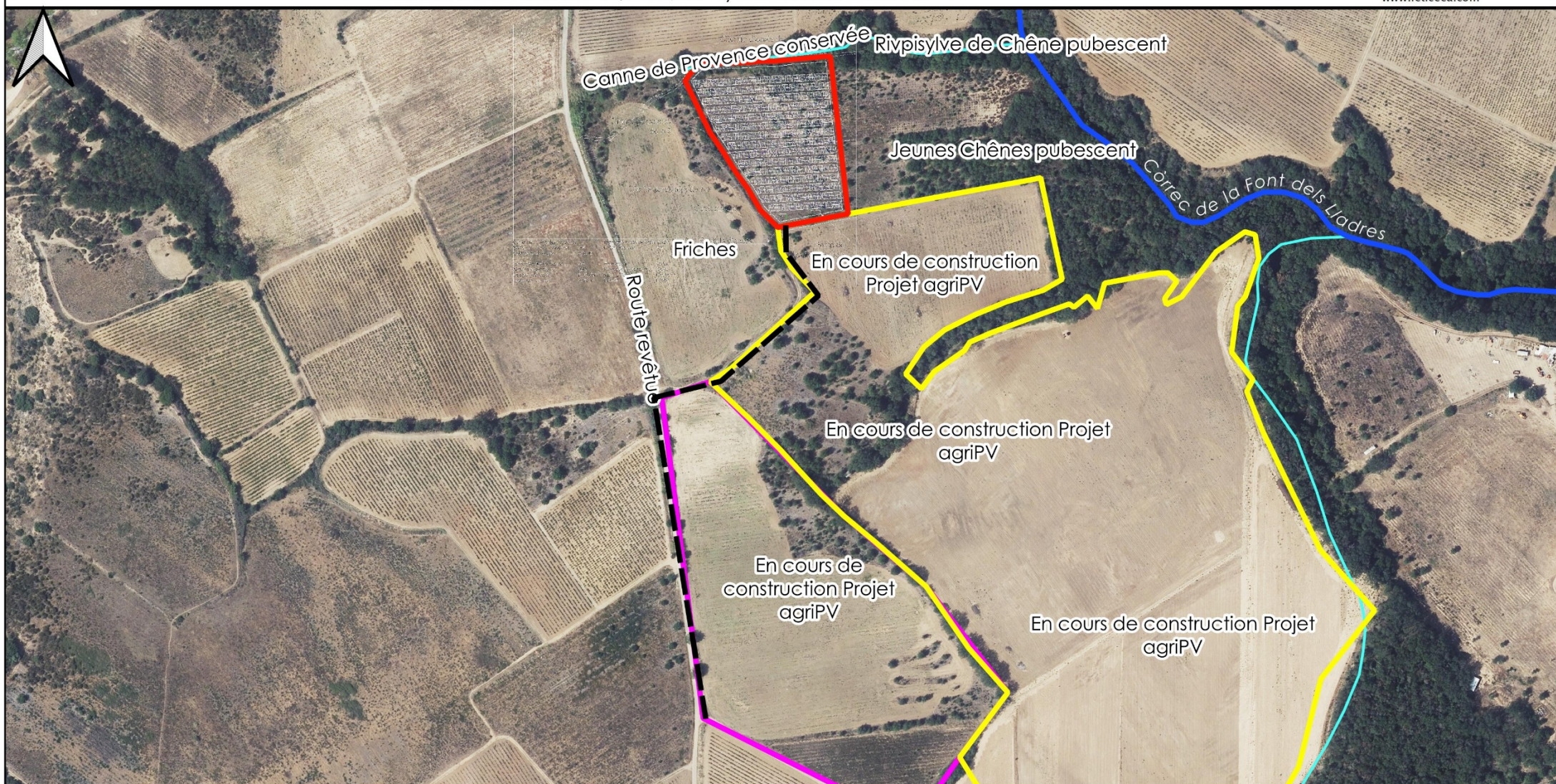
Puissance du projet	999 kW
Longueur totale du raccordement	425 m
Dont longueur sur parcelles hors du projet	425 m
Dont longueur sous le chemin communal (voirie revêtue)	240 m
Type de ligne	Souterraine



■ Carte 8 : Hypothèse de raccordement au réseau général électrique

■ Carte 9 : Hypothèse de raccordement au réseau général électrique au 1/4 000°

Le raccordement ne nécessitera aucun abattage d'arbres, aucune traversée de cours d'eau, de correc ou de fossé, et n'impactera qu'un linéaire de 185 m de friches qui sont déjà impactées par les projets limitrophes en cours de réalisation.



 Emprise du présent projet

 Cours d'eau

 Tronçon hydrographique

 Projet agriPV accepté

 Projet agriPV de plantes aromatiques Bio sans irrigation - SCEA THYM DES ASPRES - dispense d'EI n°2023-012527

----- Hypothèse de raccordement au réseau général électrique

0 50 100 m

